

Séance ordinaire du 27 février 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois de février deux mille dix-sept à dix-huit heures trente-neuf, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Brigitte Duchesneau et Michel Patry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2017-01-80

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-81

Félicitations aux étudiants, aux étudiantes et au personnel enseignant de l'école Pointe-Lévy

ATTENDU que l'école Pointe-Lévy a inauguré ses nouvelles installations destinées au triage des déchets le 15 décembre 2016, une première dans la grande région de Québec au niveau des écoles secondaires;

ATTENDU que l'initiative a permis de réduire grandement la quantité de déchets produits par l'institution de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU que des stations de triage déchets / recyclage / compostage permettent aux étudiants et aux étudiantes de se départir de leurs restes de table dans l'un des bacs appropriés, soit : matières recyclables, jetables ou biodégradables (compost);

ATTENDU que cette initiative verte est le fruit des efforts d'une douzaine d'élèves ainsi que de deux enseignants membres du comité environnement *Uni-vert*;

ATTENDU qu'à l'heure du dîner, les jeunes formés à la tâche sensibilisent les étudiants et étudiantes au bon triage des déchets tout en limitant la contamination du bac de compost par des matières inorganiques ;

ATTENDU que la quantité de déchets produits à la cafétéria se limite maintenant à une moyenne de deux sacs par jour comparativement à 12 sacs par jour auparavant, qui étaient acheminés à l'incinérateur ou au site d'enfouissement de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les étudiants et étudiantes ainsi que le personnel enseignant de l'école Pointe-Lévy ayant pris part au projet de stations de triage déchets / recyclage / compostage, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-82

Signature du livre d'or par monsieur Éric Fillion et les étudiants et étudiantes de l'école Pointe-Lévy

Le maire invite monsieur Éric Fillion, enseignant et responsable du projet de stations destinées au triage des déchets du recyclage et du compostage de l'école Pointe-Lévy, ainsi que les étudiants et étudiantes à signer le livre d'or pour souligner le dévouement de ces jeunes et de leur enseignant.

CV-2017-01-83

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document intitulé « *l'Ordre moins le pouvoir* » - *Essai de Politique appliquée - Livre II - la Constitution Lévisienne*.

CV-2017-01-84

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 13 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-85

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 13 et 14 février 2017

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 13, et 14 février 2017 est déposé.

CV-2017-01-86

Engagement de la Ville envers le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant l'entretien du futur Complexe aquatique multifonctionnel

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller René Fortin

De s'engager envers le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que la Ville opérera, maintiendra et entretiendra le bâtiment du Complexe aquatique multifonctionnel, ainsi que les aménagements extérieurs, en fonction des dispositions d'usage pour ce type d'installations.

De décréter que la Ville prévoit l'exploitation du complexe aquatique multifonctionnel pour une durée de vie de plus de 30 ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-87

Besoin de main-d'œuvre – Direction de la vie communautaire
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-017](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-88

Lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Lévis et la Fraternité des policiers de Lévis inc.
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-89

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2017

[Document d'aide à la décision DG-2017-067](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2017, est déposé à titre d'information.

CV-2017-01-90

Félicitations aux membres du conseil de la Ville Janet Jones et Robert Maranda pour la présidence d'honneur de l'activité au bénéfice du comptoir alimentaire Le grenier

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du conseil de la Ville Janet Jones et Robert Maranda pour avoir assumé avec fierté et engagement la présidence d'honneur de la 5^e édition du traditionnel Cocktail dînatoire au profit du comptoir alimentaire Le grenier, qui a eu lieu le 23 février 2017, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-91

Prolongement de l'entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DG-2017-079](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De prolonger d'un an, soit pour la période 2017-2018, l'entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches intervenue avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et les autres partenaires.

De verser un montant de 10 000 \$ pour donner suite à cette prolongation.

D'autoriser en conséquence le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-92

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2017-005](#)

Le rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016 de la Société de transport de Lévis est déposé, à titre d'information.

CV-2017-01-93

Confirmation de l'utilisation de la Route verte au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-2017-006](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer au ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que les aménagements cyclables, faisant l'objet de la demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte sur le territoire de la ville, sont mis librement et gratuitement à la disposition du public, sur une distance de 75.1 kilomètres, et qu'à cet effet, la Ville dispose du budget nécessaire à leur entretien.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-94

Lettre d'entente d'inspection de la passerelle Harlaka à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-014](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure la lettre d'entente d'inspection de la passerelle Harlaka à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-95

Financement pour l'acquisition d'équipements pour la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision INC-2017-002](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

Pour financer les dépenses relatives aux projets d'acquisition des équipements de protection personnelle pour les nouveaux pompiers et pompières liée à l'ouverture de la caserne de Pintendre, de mise à niveau du parc d'équipements d'intervention et de réparation, mise à niveau et construction de citernes souterraines pour la Direction du service de la sécurité incendie, d'affecter un montant de 215 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2018 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-96

Nomination des membres du comité d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville :

- madame Céline Lemay, à titre de personne reconnue pour son expertise dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art;
- monsieur Claude Vallières, à titre de personne reconnue pour son expertise dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art;
- monsieur Charles Rinfret, à titre de personne reconnue pour son expertise dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art.

De nommer la personne suivante à titre de membre substitut à ce comité :

- madame Gabrielle Charron, à titre de personne reconnue pour son expertise dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-97

Aide financière à des organismes de la communauté

Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-008

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-008, afin de maintenir leurs activités auprès de la

population lévisienne

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-98

Abrogation de la résolution CV-2016-04-25 « Vente d'une partie du lot 4 817 852 du cadastre du Québec à 9333-0421 Québec inc. (chemin Industriel, Parc industriel Bernières) et affectation du fruit de la vente »
[Document d'aide à la décision DEV-2017-024](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2016-04-25 « Vente d'une partie du lot 4 817 852 du cadastre du Québec à 9333-0421 Québec inc. (chemin Industriel, Parc industriel Bernières) et affectation du fruit de la vente ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-01-99

Modification de la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes »
[Document d'aide à la décision DEV-2017-021-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes », par la suppression de la désignation d'un membre du conseil de la Ville à titre de représentant de la Ville à l'Association touristique Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-00

Demande d'un crédit additionnel pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'un centre d'innovation sur le bâtiment sain à faible empreinte carbone à l'Innoparc Lévis
[Document d'aide à la décision DEV-2017-033](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Conditionnellement à la confirmation de la demande de subvention au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'un centre d'innovation sur le bâtiment sain à faible empreinte carbone à l'Innoparc Lévis, d'autoriser un crédit additionnel de 24 750 \$ au poste de dépense 02-620-00-999, conformément au revenu à être reçu au poste de revenu 01-389-09-000, et d'affecter un montant de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale,

patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-033 et ce, afin d'assumer les dépenses relatives à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-01

Attribution du contrat pour la fourniture de camionnettes à cabine allongée avec caisse de 2,4 mètres

[Document d'aide à la décision APP-2017-041](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de camionnettes à cabine allongée avec caisse de 2,4 mètres (appel d'offres 2016-50-147), à Laurier Station Chevrolet, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 353 666,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-02

Attribution de contrat pour la modernisation des systèmes de radiocommunication

[Document d'aide à la décision APP-2017-054](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la modernisation des systèmes de radiocommunication (appel d'offres 2016-55-112), à la Centre de téléphone mobile ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 871 117 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option ainsi que l'ajustement de certaines quantités d'équipements, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-03

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C4, débit d'essence, dans la zone C0250, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-011](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de permettre le groupe d'usages C4, débit d'essence, dans la zone C0250, de prévoir des normes applicables à ces usages et de supprimer, dans cette zone, l'obligation d'aménager l'accès véhiculaire sur une rue, autre que la route Marie-Victorin, sur un terrain d'angle.

CV-2017-02-04

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-81 établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

[Document d'aide à la décision ENV-2017-004](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-81 établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

CV-2017-02-05

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H0263 à même une partie de la zone C0258, rue du Houppier, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-035](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce projet de règlement a pour objet de créer la zone H0263 à même une partie de la zone C0258, de prévoir une densité résidentielle nette minimale devant être respectée dans cette zone, d'y autoriser les habitations multifamiliales isolées de 6 à 8 logements, de prévoir des normes applicables à cet usage, de fixer la largeur minimale d'emprise d'un sentier piétonnier à 4 mètres et de corriger une limite de la zone H0264.

CV-2017-02-06

Adoption du Projet de règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C4, débit d'essence, dans la zone C0250, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-011](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche

de prise de décision URBA-2017-011.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-07

Adoption du Projet de règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H0263 à même une partie de la zone C0258, rue du Houppier, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-035](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-035.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-08

Adoption du Règlement RV-2017-16-75 de tarification pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision INF-2017-008](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-75 de tarification pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et services suivants offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures : bordures et trottoirs, branchements de services, ponceaux, utilisations des lieux d'élimination de la neige et lieux d'entreposage et concassage de béton de ciment et béton bitumineux, permis de dépôt de neige dans la rue, vidange des installations septiques, intervention sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication et divers autres services rendus par ces directions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2017-16-75 de tarification pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-09

Adoption du Règlement RV-2017-16-76 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-003](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-76 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 420 000 \$, d'un terme de trois ans, et par un emprunt n'excédant pas la somme de 52 500 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2017-16-76 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-10

Adoption du Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles

[Document d'aide à la décision URBA-2017-033-R-2](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir la démolition d'immeubles situés sur le territoire de la ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-11

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2017-02-12

Félicitations aux membres du personnel de la Ville concernés pour la journée d'embauche pour les camps de jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville concernés pour le succès de la première journée d'embauche pour les camps de jour qui a eu lieu le 25 février 2017, et l'excellence et le professionnalisme dont ils ont fait preuve, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-13

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2017-02-14

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

À 19 heures 40, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
